

2024  
2025



# SYNTHÈSE ÉTUDE



— PERSONNES ACCUEILLIES  
HORS AIDE ALIMENTAIRE &  
VÉCUS AU SEIN DES RESTOS



# Ce rapport s'inscrit dans une démarche visant à mieux comprendre les besoins non alimentaires des personnes accueillies...

...au sein des Restos du Cœur, ainsi que leur rapport aux dispositifs d'accompagnement qui peuvent leur être proposés.

**L'étude poursuit un double objectif** : d'une part, identifier, détailler et hiérarchiser ces besoins en fonction des profils des personnes (familles, étudiants, retraités, etc.) ; d'autre part, analyser la manière dont elles se situent face aux accompagnements existants ou potentiels, qu'il s'agisse d'un soutien déjà enclenché, d'une recherche active d'appui, ou au contraire d'une absence de demande. En croisant ces dimensions, l'étude vise à mieux cerner les attentes des personnes accompagnées et à dégager des perspectives pour renforcer et développer l'aide à la personne (AAP) proposée par les Restos.

Cette étude a été conduite par L'Observatoire des Restos avec l'appui du cabinet **Koreis Conseil**.



## Méthodologie de l'étude sur les besoins des personnes accueillies.

**L'objectif principal** de cette étude est d'identifier, détailler et hiérarchiser les besoins non alimentaires des personnes accueillies par les Restos du Cœur, en fonction de leur profil (familles, étudiants, retraités, etc.), ainsi que d'analyser leur rapport aux accompagnements proposés, qu'ils soient déjà engagés, recherchés ou non souhaités.

**L'étude** combine un volet qualitatif et un volet quantitatif. Dans le cadre du volet qualitatif, 49 personnes ont été rencontrées en entretien, dont 19 personnes accueillies et 30 bénévoles, afin de recueillir des témoignages approfondis illustrant la diversité des situations. Pour le volet quantitatif, 1 500 réponses ont été collectées entre novembre 2024 et février 2025, auprès de 140 centres et 70 associations départementales<sup>1</sup>.

**La portée** des résultats de l'étude repose ainsi sur la combinaison de données qualitatives et quantitatives<sup>2</sup>.



<sup>1</sup>. Ce qui permet d'atteindre une marge d'erreur de 3 % et de constituer un échantillon représentatif des personnes accueillies, majoritairement francophones, accueillies dans les centres Restos du Cœur.

<sup>2</sup>. Les entretiens offrent une compréhension détaillée des situations individuelles et des perceptions des accompagnements, tandis que l'enquête quantitative permet de généraliser les conclusions à l'ensemble de la population accueillie dans les centres de distribution. Cette approche méthodologique assure une vision complète et fiable des besoins non alimentaires et des attentes vis-à-vis des dispositifs d'accompagnement.

# — LES BESOINS

DES PERSONNES ACCUEILLIES  
HORS AIDE ALIMENTAIRE

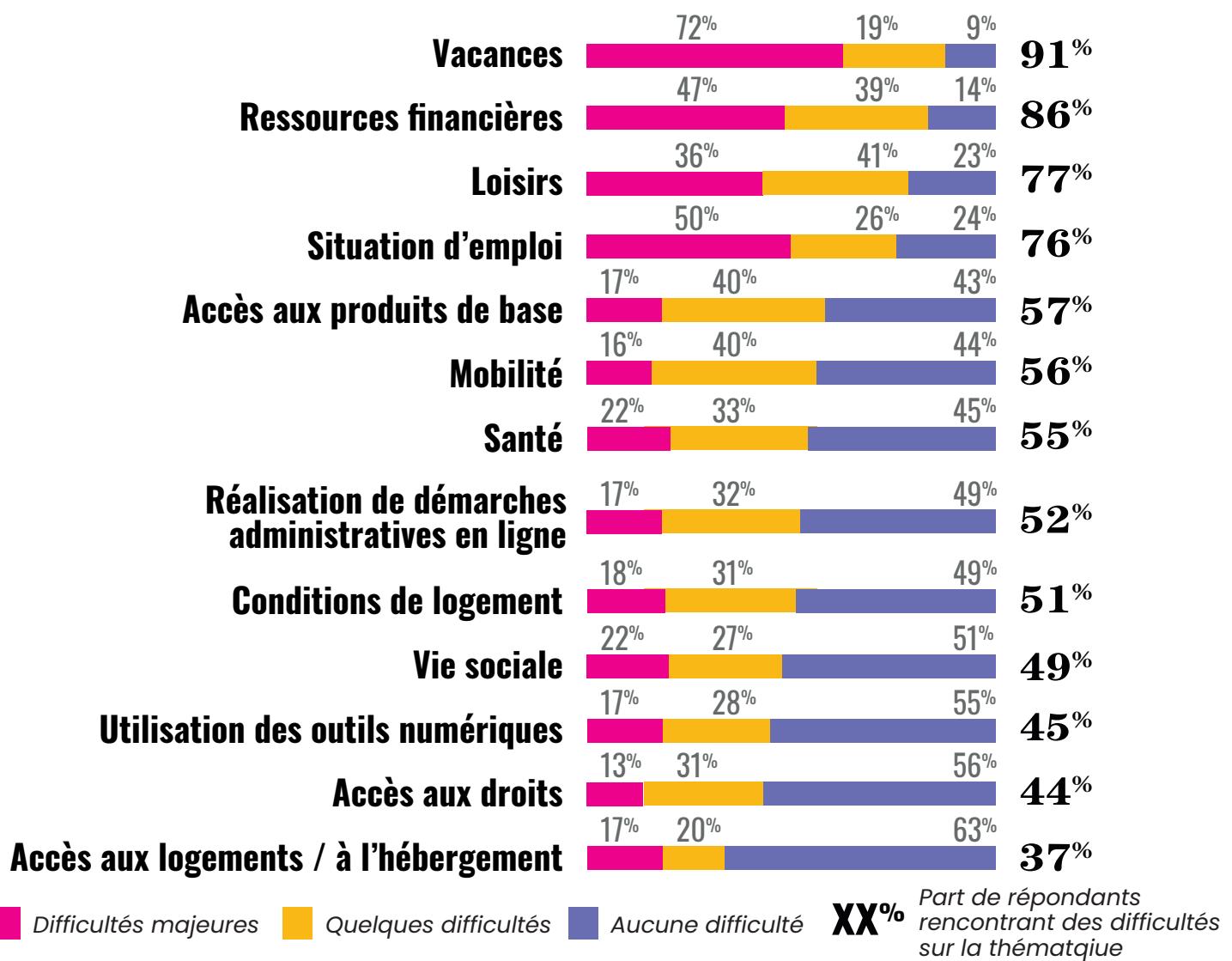
01

# PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES PERSONNES ACCUEILLIES

Parmi la liste suivante, y a t-il un/des domaine(s) pour lesquels vous rencontrez des difficultés ?

Sans limite d'items sélectionnés

N = 1300



# CUMUL DES DIFFICULTÉS CHEZ LES PERSONNES ACCUEILLIES

Dans quelle mesure les personnes accueillies cumulent-elles des difficultés ?

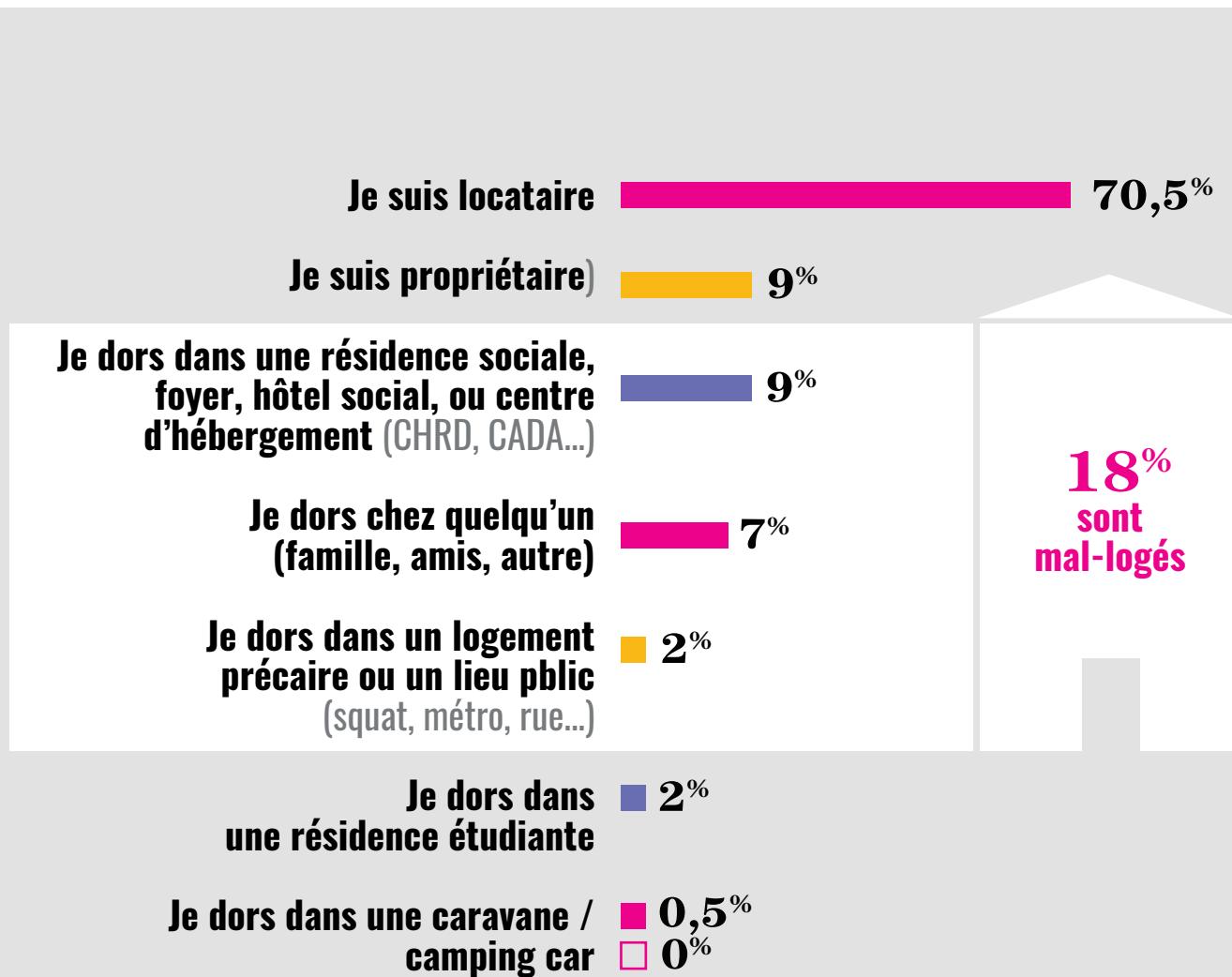


# LOGEMENT :

## ENJEUX ET RÉALITÉS DES PERSONNES ACCUEILLIES

### RÉPARTITION DES DIFFÉRENTES SITUATIONS DE LOGEMENT DÉCLARÉES PAR LES PERSONNES ACCUEILLIES

Quelle est votre situation de logement ?



N = 1416

Être logé ne signifie pas forcément être bien logé, et l'enquête le montre clairement. Si 80 % des personnes accompagnées disposent d'un statut de propriétaire ou de locataire, plus de la moitié (51%) déclarent rencontrer des problèmes dans leur logement, principalement liés au chauffage et à l'humidité.

Ces difficultés concernent tout particulièrement les familles avec enfants, qui ont **1,9 fois plus de risques de vivre dans des conditions dégradées** que les autres personnes accueillies.

Par ailleurs, **18 % des répondants ne sont ni propriétaires ni locataires, contre seulement 2 % dans la population générale** (INSEE, 2018). Cette situation est plus fréquente chez certains publics, notamment les jeunes de 18 à 24 ans, « les personnes de nationalité étrangère, ces dernières ayant dix fois plus de difficultés à accéder à un logement stable, et les parents d'enfants de moins de trois ans ».



*On vit dans une maison qui a 60 ans. Donc le chauffage c'est une passoire, au niveau du courant, c'est la catastrophe. Tout notre argent tourne que dans les factures. On n'a pas d'extra.*



Ces obstacles au logement entraînent souvent d'autres fragilités : les PA en difficulté ont 2,9 fois plus de risques de ne pas bénéficier d'une couverture santé et 1,8 fois plus de probabilité d'être sans emploi.

*Je suis restée à l'hôtel une période de 2 mois. Mais malheureusement, le département/115 ne peuvent pas me tenir plus. Donc j'étais à la porte, dans l'hiver et jusqu'à maintenant, je suis toujours dans un squat. Bon, heureusement que j'ai trouvé ce squat. Ce n'est pas idéal parce qu'il n'y a pas l'eau, il n'y a pas d'électricité, mais quand même, il y a une porte fermée pour mes enfants.*



# ISOLEMENT, SANTÉ MENTALE ET VIE SOCIALE

Si les problèmes de santé physique demeurent fréquents chez les personnes accueillies, la santé mentale apparaît tout aussi centrale et préoccupante.

**L'étude révèle un chiffre alarmant :** 64 % des répondants déclarent avoir traversé au moins un épisode dépressif<sup>3</sup> au cours des douze derniers mois, soit près de trois fois plus que dans l'ensemble de la population française (26 %, IFOP 2021).

Les femmes, les personnes vivant seules et les familles monoparentales sont particulièrement exposées, confrontées à une forte charge mentale, un épuisement psychologique et un isolement marqué.

Cette détresse s'ancre dans le quotidien des personnes accueillies, constamment en quête de solutions, multipliant les stratégies pour faire face à la pauvreté et à l'instabilité.

« *Chaque jour,  
c'est la même chose :  
compter, recompter, espérer  
qu'on n'aura pas un nouveau  
pépin en plus et se  
demander qu'est-ce que  
je vais manger.* »

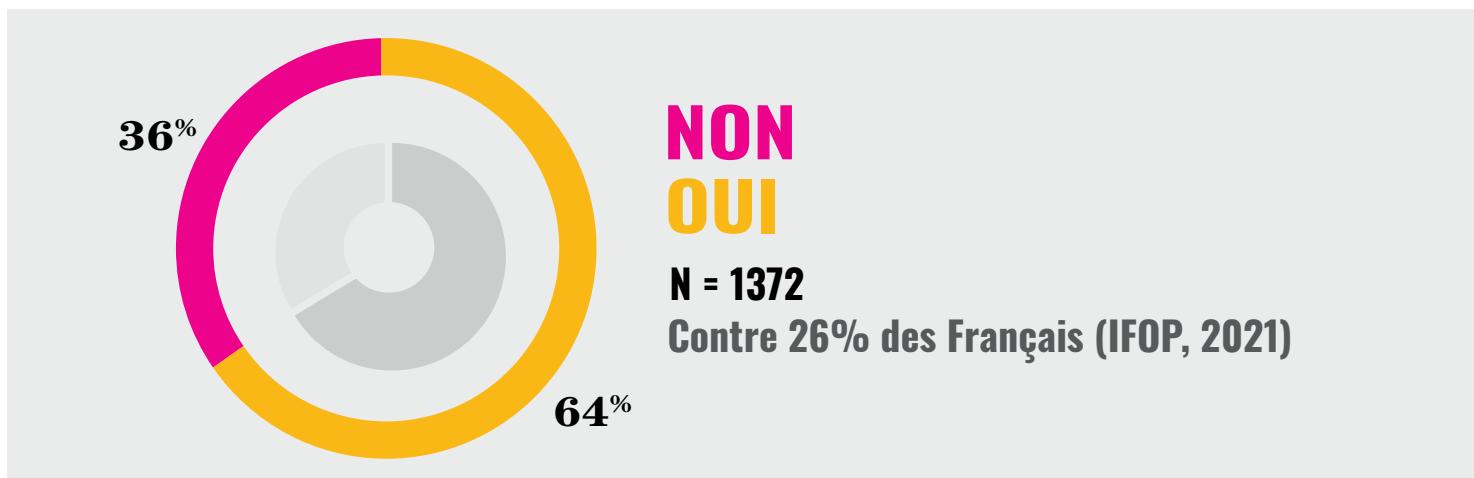


« *Vous vous levez pour payer ce qu'il y a à payer. Vous êtes en mode automatique, faire au moins pour la petite, essayer de faire des choses pour la petite. [...] J'avais des moments où je rentrais de l'école après l'avoir mise le matin et j'avais un épuisement psychologique qui était fort. [...] Ça fait un an que j'assume absolument tout. »*

<sup>3</sup>. Répondant positivement à la question suivante : au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de vivre une période d'au moins 2 semaines pendant lesquelles vous vous sentiez triste, déprimé(e), sans espoir ?

# PART DES PERSONNES ACCUEILLIES AYANT CONNU UN ÉPISODE DÉPRESSIF AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

**Au cours des 12 derniers, vous est-il arrivé de vivre une période d'au moins 2 semaines pendant lesquelles vous vous sentiez triste, déprimé(e), sans espoir ?**



L'isolement social frappe de plein fouet les personnes accueillies : un tiers (34 %) disent se sentir seules souvent, voire presque tous les jours. Un constat d'autant plus alarmant que cet isolement ne touche pas seulement les personnes vivant seules. Dans les familles elles-mêmes, plus d'une personne sur deux (53 %) déclare ne pas parvenir à profiter de ses proches, et plus d'un quart (27 %) affirme n'avoir absolument personne sur qui compter.

L'accès aux loisirs se heurte à de nombreux obstacles pour les personnes accompagnées (PA) : 91 % évoquent au moins un frein, et 37 % cumulent deux difficultés ou plus. Si les contraintes économiques restent de loin les plus fréquentes (78 %), d'autres barrières, plus invisibles, révèlent un véritable phénomène d'auto-exclusion. Au-delà des problèmes de mobilité (20 %), du manque de temps (11 %) ou de la méconnaissance des activités (11 %), plusieurs témoignages mettent en lumière le sentiment de ne pas être « à sa place » (12 %). Comme le résume une participante :

« **J'ai trouvé peut être le soutien moral et physique avec certains bénévoles que je n'ai pas retrouvé au sein de ma famille. [...] Quand je dis que la famille de mon mari elle était pas là pour moi [...] Il y a personne qui a demandé « est ce que les enfants avaient besoin de quelque chose? » Le fait de parler à quelqu'un, je pense déjà, c'est un soulagement.** »

« **Je sais que la mairie propose des activités gratuites, elles sont bien, j'y suis allée une fois, mais je me sens pas appartenir à ce monde, ma vie à moi elle ressemble pas à celle des autres.** »

Une autre confie :

« **C'est comme si j'avais l'étiquette précaire écrit sur le front, j'y arrive pas, le regard des autres, c'est trop dur.** »

Ces paroles illustrent combien la peur du jugement et le sentiment d'exclusion sociale constituent des freins puissants, souvent plus difficiles à lever que les obstacles matériels. Ainsi, le cumul du manque de repos, de l'absence de loisirs et de l'isolement social renforce les difficultés de santé mentale.

Dans ce contexte, les activités proposées par les Restos du Cœur prennent tout leur sens. Fidèles aux valeurs de l'association : l'écoute, la bienveillance et l'accueil chaleureux sans stigmatisation, permettent d'offrir un espace sécurisant où chacun peut participer sans crainte du jugement, recréant ainsi des conditions favorables au lien social et au bien-être.



***J'ai commencé avec le  
Restos maintenant c'est  
ça, ça fait quand même  
un an et demi.***

*Donc j'ai pris l'habitude.  
Je trouve des personnes  
que je connais  
maintenant.*

***C'est ma petite  
famille quoi***

Parmi les personnes accueillies, 1 sur 7 doit affronter simultanément des problèmes de santé physique et mentale, illustrant le défi quotidien de cette double vulnérabilité.

# ACCÈS AUX DROITS ET DIFFICULTÉS LIÉES AU NUMÉRIQUE

L'accès aux droits reste un véritable défi pour de nombreuses personnes accueillies. 4 personnes sur 10 rencontrent des obstacles pour faire valoir leurs droits, en particulier celles en difficulté de logement ou de nationalité étrangère. Au total, 44% des personnes accueillies doivent composer avec des démarches complexes, et 6% n'ont même pas de couverture santé, exposées aux risques du quotidien.

Cette difficulté est renforcée par la fracture numérique, qui constitue un obstacle majeur pour l'exercice des droits. 45% des personnes accueillies déclarent avoir du mal à utiliser les outils numériques, et 52% rencontrent des difficultés pour effectuer des démarches administratives en ligne. L'accès aux ressources numériques est déjà limité : 48% n'ont pas d'ordinateur (contre seulement 13% de la population française) et 11% n'ont aucun accès à internet, ni smartphone ni ordinateur. Les seniors sont particulièrement touchés, avec 5,7 fois plus de risques de ne pas disposer d'un appareil connecté. Pour elles, effectuer une démarche administrative en ligne devient un véritable parcours du combattant, transformant l'accès aux droits en une épreuve quotidienne.

Cette fracture numérique a des conséquences concrètes, notamment dans le domaine de la santé. Avec la dématérialisation croissante des démarches, 20% des personnes accueillies estime que les procédures en ligne constituent un frein à l'accès aux soins, accentuant les inégalités et laissant certaines personnes vulnérables sans assistance. C'est ce qu'explique cette personne accueillie :



On est resté  
3 mois  
sans indemnités  
journalières...

...J'ai fait tout le nécessaire,  
j'ai envoyé, j'ai ramené.  
Personnellement, j'ai déposé  
tous les arrêts maladie,  
hospitalisation, tous les  
bulletins d'hospitalisation  
moi même eu.

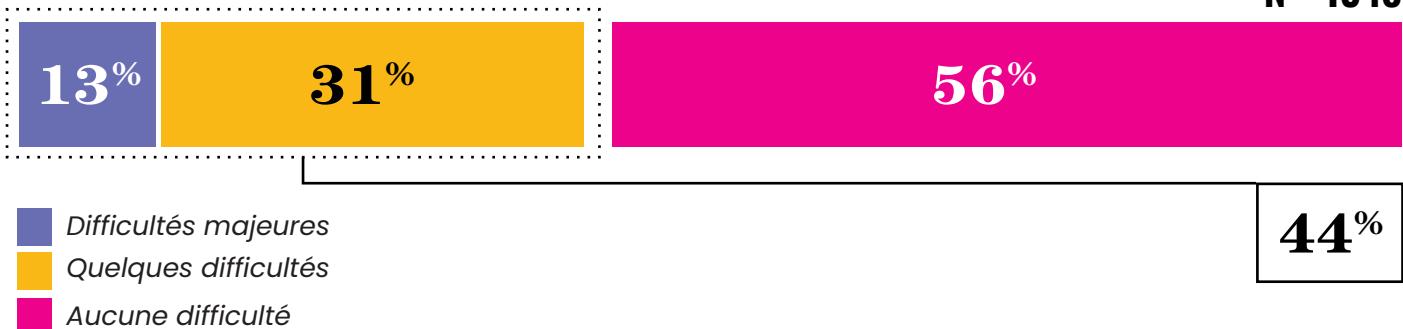
Mais malheureusement  
pendant trois mois ils nous  
ont fait cavaler, j'ai cavalié,  
on était obligé de courir à  
gauche à droite et on n'a  
pas eu d'indemnité salariale  
pendant 3 mois.



## PART DES PERSONNES ACCUEILLIES RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX DROITS

**Rencontrez-vous des difficultés d'accès à vos droits ?**  
(accès aux aides sociales, CAF, APL, parcours administratif...)

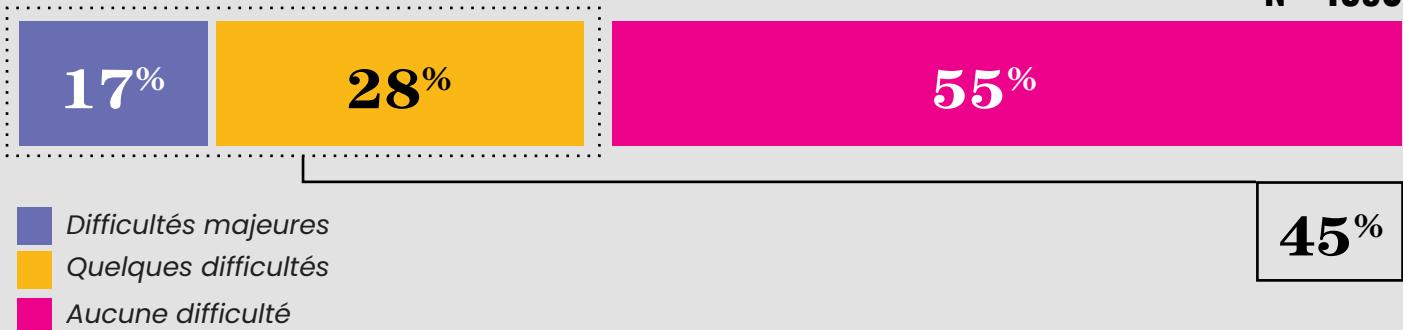
N = 1348



## PART DES PERSONNES ACCUEILLIES RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX DROITS

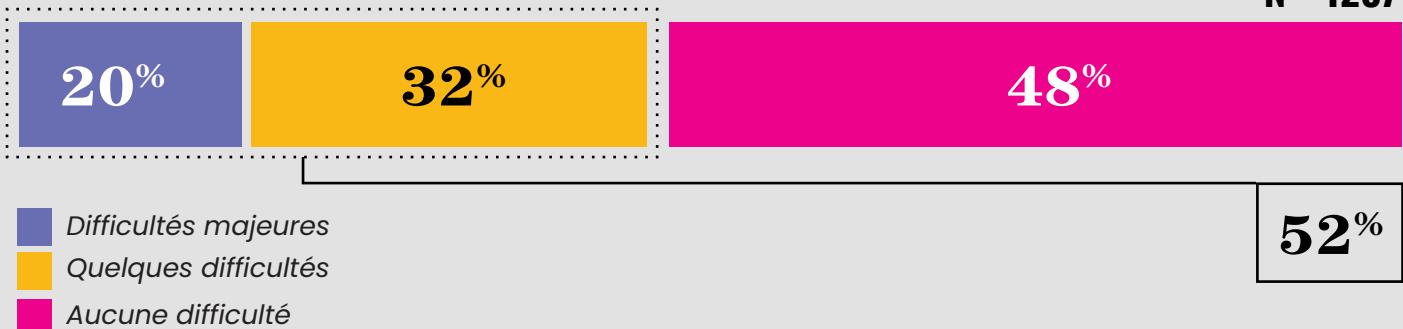
**Êtes-vous à l'aise...avec l'outil numérique ?**  
(navigation web)

N = 1350



**...pour faire des démarches administratives en ligne ?**

N = 1287



# LA MOBILITÉ

Les difficultés de mobilité touchent tous les territoires, mais avec des intensités très différentes. En ville, 12 % des personnes accueillies doivent faire face à de réelles difficultés pour se déplacer, et 30 % rencontrent des obstacles plus ponctuels. Même au cœur des zones urbaines, où les transports semblent accessibles, la réalité est plus complexe : certains quartiers manquent de lignes de bus ou de métro, le coût des transports publics reste un frein, et posséder ou entretenir un véhicule peut relever du parcours du combattant.

**En ville, 12% des personnes accueillies doivent faire face à de réelles difficultés pour se déplacer**

Les causes de ces difficultés sont multiples et interconnectées, renforçant les obstacles auxquels les personnes accueillies doivent faire face dans l'exercice de leurs droits. Parmi elles, **21% ne disposent d'aucun moyen de transport** ni voiture, ni vélo, ni abonnement aux transports en commun tandis que **55% rencontrent des contraintes liées au prix de l'essence**, à une situation d'invalidité ou de handicap, au manque de transport en commun ou à l'impossibilité de réparer leur véhicule. Ces obstacles limitent l'accès aux services essentiels, aggravant les



difficultés sociales et économiques déjà présentes. À la campagne, les difficultés sont encore plus prononcées. Plus de 20 % des personnes accueillies font état de problèmes importants, et 40 % rencontrent certaines difficultés. Ces chiffres reflètent une offre de transport souvent limitée et peu adaptée aux besoins des habitants, laissant beaucoup de personnes isolées, coupées des services, des commerces ou même des proches. Un bénévole d'un centre rural témoigne de cette précarité mobilité :

« Nous voyons que dans le problème des accès se doublent chez nous une **problématique de transport**, parce que comme c'est un département très rural. Ce sont des petits villages assez disséminés dans le département et les personnes accueillies ont du mal des fois à venir directement au centre. »

Cette double réalité, urbaine et rurale, montre combien la mobilité reste un défi quotidien majeur.

**« Je prends les transports en commun et c'est déjà difficile au départ. J'ai d'ailleurs eu deux contraventions à mon actif ici à Paris, parce que je ne pouvais pas me payer le transport. Parce que si tu travailles pas, tu vas pas payer les transports. Mais s'il faut que tu te déplaces, tu es obligé de te déplacer. »**

# L'EMPLOI

Près de 4 personnes sur 10 accueillies sont actuellement en recherche d'emploi, avec une concentration particulière parmi les personnes en difficulté de logement, les parents d'enfants de moins de 3 ans et les personnes de nationalité étrangère.

## L'emploi ne protège plus de la précarité :

Même parmi les 19% qui occupent un emploi, la situation reste souvent fragile : certains travaillent seulement quelques heures par semaine, d'autres exercent des emplois précaires ou de courte durée.



*J'ai 500€ de retraite. Donc une fois que j'ai retiré les impôts fonciers, une fois que j'ai retiré l'assurance, l'EDF et l'eau, je n'ai pratiquement plus rien. Donc il faut faire au mieux. J'ai pas travaillé très longtemps malheureusement, c'est pour ça que j'ai une petite retraite. J'ai travaillé jusqu'en 78 et après j'ai eu un cancer. ».*



Loin d'offrir une protection, l'emploi ne constitue plus un rempart contre la précarité ; pour beaucoup, il ne suffit plus à garantir des revenus stables ou une sécurité quotidienne, laissant les personnes vulnérables toujours exposées aux difficultés économiques.



# TYPOLOGIES DES PUBLICS ACCOMPAGNÉS ET SPÉCIFICITÉS DE LEURS BESOINS

Il convient de préciser que cette section évalue le surrisque relativement à l'ensemble des personnes accueillies. Il est toutefois important de souligner que, rapporté à la population générale, ce surrisque apparaît de manière significativement plus marquée.

## 01

### Les parents d'enfants de moins de 3 ans rencontrent davantage de difficultés que les autres familles accueillies concernant :

- Le temps pour soi, avec 2 fois plus de difficultés pour avoir du temps pour se détendre et se reposer.
- L'accès aux soins, avec 2 fois plus de difficultés pour avoir accès à des professionnels de santé ou des médicaments.
- Le mal-logement, avec 1,9 fois plus de risques que les autres PA de n'être ni propriétaire ni locataire.

## 02

### Les personnes accueillies mal-logées rencontrent davantage de difficultés que les autres personnes accueillies concernant :

- La couverture de santé, avec 2,9 fois plus de risques de ne pas en avoir.
- L'emploi, avec 1,8 fois plus de risques de ne pas en avoir.
- La mobilité, avec 1,6 fois plus de risques de n'avoir aucun moyen de transport.

## 03

### Les seniors rencontrent davantage de difficultés que les autres personnes accueillies concernant :

- L'équipement en outils numériques, avec 5,7 fois plus de risques de n'avoir ni smartphone ni ordinateur avec accès à internet.
- Les maladies chroniques, avec 2 fois plus de risques d'être atteints d'une maladie chronique.

## 04

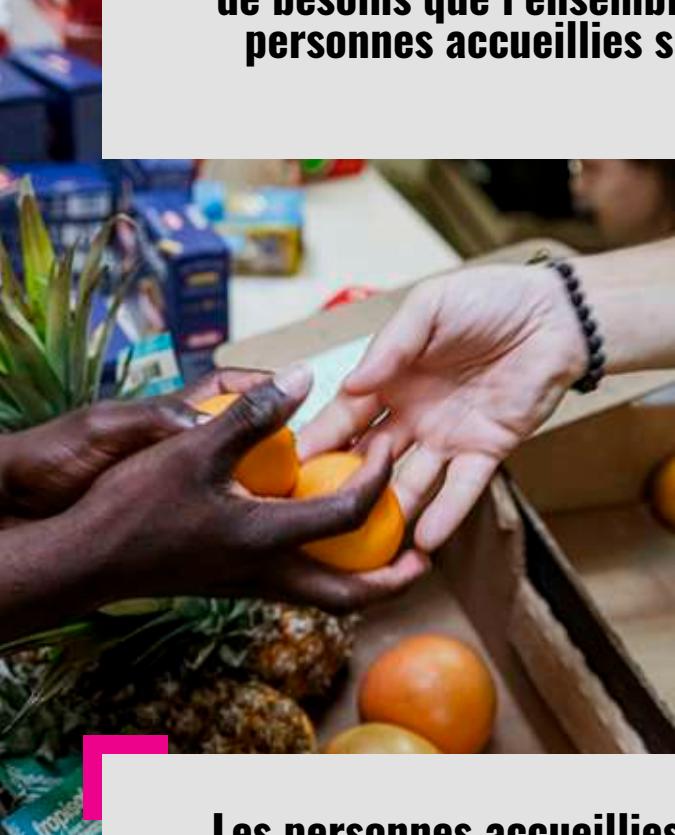
### Les personnes de nationalité étrangère hors UE rencontrent davantage de difficultés que les autres personnes accueillies concernant :

- Le logement, avec 10 fois plus de risques de n'être ni propriétaire ni locataire.
- L'accompagnement des enfants sur le plan scolaire, avec 2,1 fois plus de difficultés pour leur apporter du soutien.
- La couverture de santé, avec 2 fois plus de risques de ne pas en avoir.

# DIFFÉRENCES DE BESOINS

SELON LA LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DU CENTRE (RURAL OU URBAIN)

Les personnes accueillies dans les **centres ruraux** ont davantage de besoins que l'ensemble des personnes accueillies sur...



Les personnes accueillies dans les **centres urbains** ont davantage de besoins que l'ensemble des personnes accueillies sur...

**La mobilité**, avec 1,5 fois plus de difficultés pour se déplacer.

**La santé physique**, avec 1,4 fois plus de risques liés à leur santé.

**La maîtrise des outils numériques**, avec 1,3 fois plus de difficultés avec l'utilisation de ceux-ci.

**L'accès aux loisirs**, avec 1,3 fois plus de difficultés pour y avoir accès.

**Les conditions de logement**, avec 1,3 fois plus de risques d'avoir des conditions de logement dégradées.

**Le mal-logement**, avec 2 fois plus de risques de n'être ni propriétaire ni locataire.

**Les ressources financières**, avec 1,3 fois plus de difficultés financières.

# — LES AIDES

À LA PERSONNE  
ET LES RESTOS DU CŒUR



02

# CONNAISSANCE ET INFORMATION

## SUR LES ACTIVITÉS D'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉES PAR LES RESTOS

### En 2024

**60 %** des personnes accueillies déclarent connaître ces activités, soit une progression de **7 points** depuis 2021. Cette évolution témoigne d'un meilleur ancrage de l'offre dans l'expérience des personnes, mais elle révèle également qu'une part importante du public (4 sur 10) reste encore en dehors de cette information.

**L'amélioration est encore plus marquée** concernant l'information délivrée au moment de l'inscription :

**55%** des personnes accueillies déclarent en avoir bénéficié, contre seulement 34 % en 2021, soit une progression de **21 points**. Cette dynamique suggère un renforcement des pratiques d'accueil et une meilleure appropriation par les équipes bénévoles du rôle d'information sur les activités proposées au-delà de l'aide alimentaire.

Ces évolutions traduisent un effort significatif de l'association pour valoriser ses actions d'accompagnement, mais elles soulignent aussi un enjeu persistant : garantir que cette information atteigne systématiquement l'ensemble des personnes accueillies.

L'écart entre la progression constatée et le niveau encore relativement limité de connaissance (autour de 55-60 %) indique que des marges de progression importantes demeurent, notamment pour rendre l'offre plus visible, compréhensible et accessible.

**Les données mettent en évidence une amélioration notable de la visibilité des activités d'accompagnement au sein des Restos.**





## MODES DE CONNAISSANCE DES ACTIVITÉS HORS AIDE ALIMENTAIRE

L'analyse des canaux d'information met en évidence le rôle central du Coin Café, qui constitue la première source de connaissance des activités pour plus d'une personne accueillie sur deux (53 %). Cet espace informel d'échanges apparaît donc comme un levier majeur de diffusion de l'information au sein des centres.

En parallèle, environ **18 % des personnes** déclarent avoir découvert ces activités par le biais d'autres personnes accueillies, et une proportion équivalente grâce aux affiches dans les centres. Ces résultats confirment l'importance de la communication interpersonnelle et du relais visuel dans la transmission de l'information

## PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

La part des personnes accueillies ayant effectivement bénéficié d'une ou plusieurs activités d'accompagnement est passée de **29 % en 2021 à 42 % en 2024**, soit une progression de 13 points. Cette évolution traduit un élargissement de l'accès aux activités proposées par les Restos, confirmant leur attractivité croissante et une meilleure orientation des personnes vers ces dispositifs.

Parmi les personnes accueillies ayant bénéficié d'aides à la personne, **31 % déclarent avoir participé à une activité autour de l'estime de soi, 28 % à des activités culturelles et de loisirs, et 34 % à des actions d'accès aux droits**. Ces pourcentages étant cumulatifs, ils traduisent la diversité des parcours : une même personne peut avoir accédé à plusieurs formes d'accompagnement. Cela souligne la complémentarité des dispositifs proposés, combinant soutien administratif, valorisation personnelle et ouverture culturelle.

## LES PERSONNES QUI BÉNÉFICIENT LE + D'ACTIVITÉS D'AIDE À LA PERSONNE

La participation aux activités d'aide à la personne apparaît fortement corrélée à l'ancienneté dans le centre. Ainsi, seuls **30 % des bénéficiaires présents depuis moins d'un an y ont recours, contre 44 % parmi ceux présents depuis un à trois ans, et 52 % pour les personnes accueillies depuis plus de trois ans**. Cette progression traduit l'importance du

temps dans l'appropriation de l'offre : plus la relation avec les bénévoles s'installe dans la durée, plus les personnes accueillies s'orientent vers des activités complémentaires à l'aide alimentaire. Notons que **24 %** des personnes accueillies déclarent ne pas attendre d'autre soutien que l'aide alimentaire de la part des Restos.

**Ce rapport** s'inscrit dans une démarche visant à mieux comprendre les besoins non alimentaires des Personnes Accueillies au sein des Restos du Cœur, ainsi que leur rapport aux dispositifs d'accompagnement qui peuvent leur être proposés, dans plus de 2 000 centres d'accueil des Restos (hors activités Gens de la Rue).

Elle rappelle d'abord que la précarité ne se limite pas au manque de ressources financières : elle s'inscrit dans une réalité beaucoup plus large, où s'accumulent des difficultés de logement, de santé physique et mentale, d'accès aux droits, de maîtrise du numérique, de mobilité ou encore d'insertion professionnelle. Ces dimensions, loin d'être indépendantes, se renforcent mutuellement et structurent les trajectoires de vie des personnes concernées.

Le volet quantitatif met en évidence des chiffres particulièrement préoccupants : **des taux très élevés d'épisodes dépressifs, une prévalence importante de situations de mal-logement, une fracture numérique massive, un isolement social profond, et des obstacles considérables dans l'accès aux droits et aux services essentiels.** Le volet qualitatif vient enrichir ces données de récits forts, qui donnent chair à la statistique et montrent comment les difficultés se vivent au quotidien : fatigue psychologique, renoncement, sentiment de ne pas avoir sa place, stratégies d'adaptation permanentes, lutte pour maintenir un cadre de vie pour les enfants malgré l'instabilité.

Ces constats ne sont pas homogènes : ils varient selon les profils et les territoires. Les jeunes parents, les personnes mal-logées, les seniors, ou encore les personnes étrangères hors UE apparaissent particulièrement exposés à des difficultés

multiples. Les publics ruraux et urbains ne rencontrent pas les mêmes obstacles, mais tous témoignent d'un manque d'accès à des services ou des ressources fondamentales.

Dans ce paysage complexe, les Restos du Cœur jouent un rôle central. L'étude met en avant l'importance des lieux d'accueil comme espaces de confiance, de répit et de lien social, dans un contexte où nombre de personnes déclarent n'avoir "personne sur qui compter". Les Restos ne sont pas seulement un lieu d'approvisionnement alimentaire : ils deviennent pour beaucoup un espace où l'on vient chercher écoute, soutien, stabilité, reconnaissance et dignité. Le coin café, en particulier, se révèle être un levier majeur de diffusion de l'information et de création de lien.

Par ailleurs, l'augmentation notable de la connaissance et de la participation aux activités d'aide à la personne souligne les efforts importants réalisés depuis 2021. Il existe désormais une dynamique positive de valorisation de l'accompagnement, rendue possible par l'implication croissante des bénévoles et par une meilleure structuration de l'offre. Toutefois, une part importante du public demeure encore en dehors de l'information ou de l'accès aux activités, ce qui souligne la nécessité de poursuivre et d'amplifier les actions engagées.

Plus largement, les résultats rappellent l'importance de maintenir et de renforcer l'approche globale et humaniste qui fonde l'action des Restos du Cœur : **un accueil chaleureux, non stigmatisant, ouvert, et profondément humain. Cette dimension relationnelle, souvent citée par les personnes accueillies, constitue un socle indispensable pour permettre à chacun de retrouver confiance, visibilité et pouvoir d'agir.**



Pour toute question ou précision,  
n'hésitez pas à **nous contacter**



[observatoire@restosducoeur.org](mailto:observatoire@restosducoeur.org)